



VILLE DE  
**SAINT-  
JOSEPH**

Service de la Culture

## DÉCISION DU MAIRE

N° 13 / 2016

*Le Député-Maire de la Commune de Saint-Joseph,*

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n° 23 du Conseil municipal du 24 avril 2014,

### DECIDE

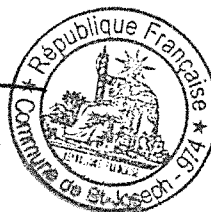
**Article 1<sup>er</sup>.** - D'attribuer un prix d'un montant de 1 250 € (mille deux cent cinquante euros) à l'école élémentaire de Vincenzo (classe de CM1) sise au n°12, rue Georges Fourcade - 97 480 SAINT-JOSEPH, dans le cadre de la remise des trophées Joseph Hubert et des bourses en soutien aux porteurs de projets de la ville, pour son projet «Un lieu, une histoire ».

**Article 2.** - Le montant de cette bourse sera porté au crédit du compte bancaire de OCCE 974 Ecole Elémentaire Vincenzo - n°00940915519.

**Article 3.** - Monsieur le Directeur Général des Services de Saint-Joseph est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au contrôle de légalité de la Sous-préfecture de Saint-Pierre et affichée aux portes de la mairie.

Fait à Saint-Joseph, le 17 MARS 2016  
Le Député-Maire,

Patrick LEBRETON



DE2016\_13  
TEL 01 47103116